

Projet de coopération transfrontalière au service de la flore patrimoniale de l'Est Pyrénéen

Cahier des charges pour la réalisation du
suivi du *Botrychium matricariifolium* & *Gentiana Pneumomanthe* sp. au sein
du PNR-PC.

MARCHE DE PRESTATION INTELLECTUELLES
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Prestation d'assistance technique au Parc naturel régional des Pyrénées catalanes pour la conduite du projet INTERREG POCTEFA FLORALAB EFA249/19
Objet de la consultation : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations visant à accompagner le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, partenaire du projet européen FLORALAB, dans la réalisation du contrôle et des suivis de stations des espèces <i>Botrychium matricariifolium</i> & <i>Gentiana pneumomanthe</i> . En France, le projet est déployé dans les départements de l'Ariège (09) et des Pyrénées-Orientales (66), en Espagne en Catalogne, et en Andorre.
Pouvoir adjudicateur : Parc naturel régional des Pyrénées catalanes La Bastide d'Olette 66360 – Olette http://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/ En représentation du partenariat du projet FLORALAB.

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

1.1. *Pouvoir adjudicateur partenaire du projet*

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (PNRPC), immatriculé sous le numéro unique d'identification Siret 256 601 857 000 20 dont le siège se trouve à la Bastide d'Olette, 66360 - Olette.

1.2. *Personne en charge de l'exécution et du suivi du marché*

La personne signataire du marché est Mme MALHERBE, Présidente du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

1.3. *Personnes auprès desquelles des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus*

Les personnes habilitées à donner des renseignements d'ordre technique et administratif sont M. MOULIRA et Mme OSTER, partenaire du projet FLORALAB : romain.moulira@parc-pyrenees-catalanes.fr et patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr respectivement.

2. CONDITIONS GENERALES ET CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

2.1. *Procédure, classification CPV et forme du marché*

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée passé en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique. La référence à la nomenclature communautaire (nomenclature CPV) est la suivante : 79311000-7 / Services d'études. Il s'agit d'un marché ponctuel composé de deux lots.

2.2. *Durée, prise d'effet et modalités d'attribution du marché*

Le marché est conclu jusqu'au 31 décembre 2021. Le démarrage de l'opération est programmé au plus tard le 4 mai 2020. Le marché peut être attribué à un seul soumissionnaire ou à plusieurs, répondant individuellement ou collectivement.

2.3. *Conditions générales d'exécution du marché, budget estimé et modalités de règlement*

L'unité monétaire du marché est l'euro. Tous les prix sont exprimés hors TVA. Les prix sont unitaires et réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant les prestations prévues dans le présent marché. La diminution ou l'augmentation du montant contractuel du marché, quel qu'en soit le montant, ne donne droit à aucune indemnité pour le titulaire. Les prix sont fermes pour toute la durée du marché (y compris si le projet était prorogé). Des acomptes annuels pourront être versés à partir de trois mois suivant le démarrage des prestations, leur montant n'excédera jamais la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

2.4. *Facturation*

La prestation est prise en charge par le PNR-PC.

Ainsi, les candidats devront envoyer les factures de façon dématérialisée à

Structure	Destinataires des factures
Parc naturel régional des Pyrénées catalanes	patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr romain.moulira@parc-pyrenees-catalanes.fr

Elles seront envoyées dans les conditions suivantes :

- factures comportant les informations suivantes : le nom de la structure, l'adresse du titulaire et la mention « projet INTERREG POCTEFA FLORALAB EFA 249/19 » ;
- le détail des prestations réalisées, objet de la facturation ;
- la ou les dates de réalisation des prestations ;
- les prix HT, TTC et la TVA ;
- les modalités de règlement (référence du compte postal ou bancaire du titulaire) ;
- la date d'établissement de la facture et du RIB.

Les factures ne respectant pas ce formalisme seront refusées par les partenaires.

2.5. Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 90 jours.

Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2.6. Modalités de présentation des candidatures

Tous les documents constituant, accompagnant ou cités à l'appui de la candidature et de l'offre doivent être rédigés en français. Les candidats doivent présenter leur dossier dans les conditions décrites ci-dessous sous peine d'être écartés. Le dossier de présentation de chaque candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

1. Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par une personne habilitée à l'engager attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés sur celle-ci (cf. [annexe 1](#) [annexe 4](#)) ;
2. La fiche d'identification du candidat (cf. [annexe 2](#) [annexe 5](#))
3. Un mémoire technique comportant :
 - L'offre technique du candidat ;
 - Une description détaillée du personnel (nombre, compétences et expériences) mis à disposition pour la réalisation de la prestation demandée ;
 - Le matériel et l'équipement technique dont le prestataire disposera pour la réalisation de cette mission.
4. L'offre économique détaillée.

Chacun des documents énumérés ci-dessus doit être impérativement signé et daté par une personne habilitée à engager le candidat, ou être accompagné, le cas échéant d'un pouvoir autorisant la personne signataire à engager la société candidate.

2.7. Critères d'attribution de cet appel d'offre

Les réponses à cet appel d'offre seront évaluées sur 100 points, selon les critères suivants :

	Nb de points
Valeur technique Pertinence de la réponse / Qualité de la méthodologie proposée : # Pertinence de la méthodologie à mettre en œuvre pour répondre aux missions décrites dans le CCTP ; # Qualité de perception et compréhension des enjeux du projet INTERREG POCTEFA FLORALAB. La structure candidate présentera de façon détaillée la méthodologie qu'elle compte mettre en œuvre pour la réalisation de l'ensemble des tâches techniques du projet.	30
Prix	20
Moyens humains Adaptation des moyens humains dont dispose le candidat pour l'exécution des prestations (liste du personnel, qualification incluant la compétence botanique, expérience et organisation au sein du projet, le cas échéant)	20
Calendrier d'exécution Conformité au planning du programme POCTEFA	20
Moyens matériels Déploiement de moyens matériels et informatiques pour l'exécution des prestations	10

2.8. Modalités de réponse à cet appel d'offre :

Les réponses sont à adresser au plus tard le 27 avril 2020 (17h → heure de Paris, France), uniquement par courrier électronique à Romain MOULIRA, chargé de mission au Parc naturel régional des Pyrénées catalanes : romain.moulira@parc-pyrenees-catalanes.fr et à Maria Martin, coordinatrice du projet FLORALAB : maria.martin@espaces-naturels.fr Le choix du prestataire suite à l'appel d'offre aura lieu le 30 avril 2020 au plus tard.

3. REGLEMENT

La prestation se déroule en 2 lots : les prestataires pourront répondre aux lots séparément. La réponse devra être détaillée dans un bordereau de prix unitaire pour chaque lot.

Sont demandés pour chaque lot : un devis et une note méthodologique.

Le prestataire devra signer le cahier des charges et proposer un devis et une offre technique adaptée à la demande du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes précisée ci-dessous.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**1 CONTEXTE DE LA CONSULTATION**

Un réseau transfrontalier de laboratoires botaniques à ciel ouvert : le projet FLORALAB.

L'originalité et la diversité floristique sont des éléments majeurs de la biodiversité pyrénéenne. Le projet INTERREG POCTEFA (Programme européen Opérationnel de Coopération Territoriale entre l'Espagne, la France et l'Andorre) FLORALAB – EFA294/19 vise à préserver et à faire connaître la flore patrimoniale transfrontalière de l'est des Pyrénées. Se déroulant entre janvier 2020 et fin mai 2022, la réunion de lancement du projet a eu lieu le 27 février 2020. Misant sur la diversité de leurs approches en écologie, sept structures faisant partie du réseau FloraCat proposent ainsi de fonder et d'animer un réseau de « laboratoires botaniques à ciel ouvert ».

Leur complémentarité de compétences et d'expériences sera mise à profit d'une stratégie commune de préservation d'espèces floristiques rares et menacées des Pyrénées-Orientales, de Catalogne, d'Ariège et d'Andorre.

Ces laboratoires seront des lieux :

- d'études : mise en place de suivis botaniques, d'études génétiques et pédologiques en s'appuyant sur des outils de saisie partagés, pour mieux connaître et conserver la flore patrimoniale ;
- d'échanges et de partage : ce projet consolide les travaux du réseau FloraCat, qui réunit des gestionnaires d'espaces naturels, des centres de recherche, des associations naturalistes et des établissements publics partageant leur savoir et leurs compétences ;
- de formation et d'implication d'étudiants en écologie, de sensibilisation du public et d'accompagnement des acteurs territoriaux.

FLORALAB envisage également de s'ouvrir aux autres régions pyrénéennes pour élargir la démarche sur l'ensemble du massif dans les années à venir...

La structure « chef de file » de ce projet est la Fédération des réserves naturelles catalanes à laquelle s'adjoint en tant que partenaire le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (PNR-PC) en particulier dans le cadre du présent marché.

2 STRUCTURES PARTENAIRES DU PROJET :

L'équipe FLORALAB est donc composée de sept structures partenaires bénéficiaires (voir carte ci-dessous) : Fédération des réserves naturelles catalanes, Université de Perpignan Via Domitia, Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, Association des Naturalistes de l'Ariège, Generalitat de Catalunya, Departament de Territori i Sostenibilitat (en tant que gestionnaire des parcs naturels catalans transfrontaliers), Institució Catalana d'Història Natural, Centre d'Estudis de la Neu i de la Muntanya d'Andorra ; auxquelles sont à leur tour associés plusieurs partenaires indirects (Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, Conservatoires botaniques Pyrénéen et de Méditerranée, Centre national de la recherche scientifique, Parcs Naturels andorrans).

Membres de l'équipe FLORALAB et partenaires :

France	Fédération des réserves naturelles catalanes	
	Université de Perpignan Via Domitia	
	Parc naturel régional des Pyrénées catalanes	
	Association des Naturalistes de l'Ariège – Conservatoire d'espaces naturels d'Ariège.	
Espagne	Generalitat de Catalunya Departament de Territori i Sostenibilitat	 Generalitat de Catalunya
	Institució Catalana d'Història Natural	
Andorre	Centre d'Estudis de la Neu i de la Muntanya d'Andorra	
Partenaires associés	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales	
	Conservatoires botaniques Pyrénéen et de Méditerranée	
	Centre national de la recherche scientifique	
	Parcs Naturels andorrans	

Valeurs véhiculées par le projet FLORALAB : à la une, la coopération.

Voici, en résumé, les trois objectifs du projet :

- Améliorer les connaissances et innover avec l'appui de la recherche scientifique dans le suivi de la flore est-pyrénéenne rare et menacée.
- Favoriser la coopération interprofessionnelle et transfrontalière pour la préservation et la gestion concertée de la flore et de ses habitats.
- Former étudiants et différents acteurs du territoire (éleveurs, forestiers, accompagnateurs en montagne...) à la flore pyrénéenne et rendre cette thématique accessible au grand public.

Les laboratoires botaniques à ciel ouvert seront donc créés en faveur d'une flore ciblée n'existant, en partie, que sur le territoire transfrontalier de l'est des Pyrénées (Pyrénées-Orientales, Ariège, Catalogne et Andorre). Ainsi, la coopération transfrontalière et interprofessionnelle (acteurs socio-économiques, environnementaux et chercheurs), via le partage et la mutualisation des expériences permettra de mieux appréhender la dynamique de ces plantes, que l'un des pays ou des corps de métiers n'auraient pu obtenir seuls.

3 MISSION D'INVENTAIRES BOTANIQUES PAR PRESTATION

Le PNRPC, en tant que pouvoir adjudicateur, confiera la mission de contrôle et de suivis botaniques en particulier celui du Botryche à feuille de matricaire et de la Gentiane pneumomanthe du projet FLORALAB, agissant en tant que partenaire bénéficiaire.

Cette mission rentre dans une stratégie de suivi plus large de taxons endémiques des Pyrénées, très localisées ou en limite d'aire de répartition, espèces parfois prioritaires de la charte du Parc.

Pour le suivi des données écologiques associé à ce suivi botaniste, le prestataire devra :

- collecter des données abiotiques (pédologiques, climatologiques) et fournir des informations permettant d'adapter le plan d'échantillonnage de données abiotiques dans le cadre de la collecte par d'autres partenaires du projet (notamment le laboratoire CEFREM de l'Université de Perpignan Via DOMITIA) ;
- donner son avis sur les contributions mutualisées proposées au sein du projet dans le but d'améliorer les protocoles.

4 LES COMPETENCES ATTENDUES

La réalisation de la mission faisant l'objet de la présente consultation nécessite le déploiement de **compétences naturalistes botaniques** spécifiques à l'amélioration des connaissances sur les espèces *Botrychium matricariifolium* et *Gentiana pneumomanthe* et au soutien à l'**étude des facteurs abiotiques** nécessaires à la compréhension de la niche écologique de l'espèce (pédologie, climatologie).

5 DESCRIPTION DES LOTS

LOT N°1**BOTRYCHIUM MATRICARIIFOLIUM (A.BRAUN EX DÖLL) W.D.J.KOCH**

Le suivi s'inscrit dans le long terme, étudiant en parallèle le phénomène de dormance en fonction des conditions climatiques annuelles.

Le protocole sur lequel le prestataire sera amené à travailler est celui du programme FLORACAT, en annexe du CCTP. L'objectif du projet FLORALAB est la réalisation des campagnes de suivi et l'amélioration le cas échéant de ce protocole amendé en fonction des retours d'expériences associés. Pour cela le prestataire devra étudier les liens avec les conditions environnementales (pédologique, climatique) de l'espèce. Ces paramètres d'influence déterminants auront pour objectif de préciser la connaissance de la niche écologique de chaque population suivie.

Le protocole de suivi de l'espèce utilisé sera celui proposé par le réseau **FloraCat**. **Celui-ci comprend un protocole complet et un protocole simplifié (en annexe), en fonction de la taille des populations. Dans le cas concerné les deux populations suivies sont considérées comme grandes.**

Ce protocole nécessite la présence de deux personnes sur le terrain avec, en plus, l'appui d'un agent du PNR.

1. Description de la prestation attendue au niveau de l'espèce *Botrychium matricariifolium*

1.1. Délimitation de l'aire de présence

L'objectif est de délimiter et cartographier l'aire de présence de l'espèce sur deux stations précédemment ciblées :

- l'une sur la commune de Latour de Carol en Cerdagne ;
- et l'autre à Esthoer en Conflent.

La caractérisation de l'habitat par relevé phytosociologique sera réalisée sur proposition (structures de végétation et relevés floristiques afin de détecter les modifications du milieu).

Pour information, le respect du protocole et l'identification des éventuels changements dans la composition floristique du milieu sont importants notamment pour la reproduction de l'évaluation au bout de 5 ans de l'état de conservation des populations.

Certains facteurs d'influence seront également relevés sur les stations (intensité lumineuse, facteurs anthropiques, niveau de fermeture du couvert forestier etc., cf. protocole en annexe).

Les parcours d'inventaires, les stations d'espèces patrimoniales et/ou protégées ainsi que les points de relevés phytosociologiques seront identifiés par GPS et intégrés à la cartographie.

1.2. Travail de terrain et livrables

Il est attendu du prestataire de :

- Procéder au contrôle des stations préalable à la mise en place des suivis botaniques avec au moins deux passages à partir de début mai en Conflent et début juin en Cerdagne selon le calendrier prévisionnel du protocole ;
- Procéder au suivi des deux stations en Cerdagne et Conflent en application du protocole version complète dans la station de Latour de Carol et le protocole version simplifiée dans la station d'Esthoer à la période d'émergence optimale des frondes (évaluée grâce aux contrôles préalables) ;

- Fournir les informations des stades phénologiques des frondes et de densité de frondes émergentes lors des contrôles au PNR-PC et au laboratoire CEFREM (contact : dominique.aubert@univ-perp.fr) afin d'évaluer la période d'émergence optimale des frondes pour la réalisation des sondages pédologiques ;
- Les prélèvements pédologiques et le suivi peuvent être réalisés de manière dissociée dans le temps mais tous deux doivent l'être pendant la période de maximale frondaison.
- Fournir les informations demandées par le PNR-PC et le CEFREM pour faciliter la pose de sondes à température et hygrométriques ;
- Fournir les données selon l'annexe 3 et le (les) tableurs du réseau FloraCat facilités par le commanditaire et une analyse des résultats avec note de synthèse permettant de restituer les résultats de terrain et d'évaluer la qualité de l'information collectée lors de la mise en œuvre du protocole ;
- Réaliser un retour d'expérience sur les difficultés rencontrées lors de l'application du protocole et propositions d'améliorations.

2. Organisation et suivi de la mission

2.1. Lieu d'intervention

Les inventaires de la présente consultation seront réalisés sur le territoire du Parc. La participation à ces inventaires n'est pas limitative, le projet étant déployé en France dans les départements de l'Ariège (09) et des Pyrénées-Orientales (66), en Espagne en Catalogne, et en Andorre, cet inventaire étant réalisé par chacun des partenaires du projet FLORALAB dans leurs secteurs respectifs, intégré dans une zone pédoclimatique cohérente correspondante à l'aire de répartition de l'espèce, des groupes de travail techniques pourront avoir lieu à l'extérieur du territoire du PNR. Le prestataire n'aura pas d'obligation à y participer.

2.2. Calendrier annuel de mise en œuvre

Le suivi aura lieu sur 2020 et 2021. Le prestataire devra tenir compte de la saisonnalité, de la phénologie des espèces, et de conditions météorologiques favorables. Les rendus seront à fournir au plus tard le 31 décembre de chaque année.

2.3. Livrables attendus

Les livrables attendus sont :

- Note méthodologique précisant le respect du protocole établi ;
- Note de synthèse avec tableaux des résultats des inventaires de terrain, cartographie des relevés et de points contacts des espèces (voir en annexe 3 pour la livraison des données), évaluation de l'information récoltée, indicateurs conformes au protocole, suggestions d'amélioration des protocoles éventuellement.

LOT N°2**GENTIANA PNEUMONANTHE L., 1753**

Le protocole utilisé sera celui proposé par le réseau **FloraCat** en annexe.

1. Description de la prestation attendue au niveau de l'espèce *Gentiana pneumomanthe*

1.1. *Délimitation de l'aire de présence*

L'objectif est de délimiter et cartographier l'aire de présence de l'espèce sur le territoire du PNR-PC. La caractérisation de l'habitat sera réalisée sur proposition (structures de végétation et relevés floristiques réguliers afin de détecter les modifications du milieu).

Ces relevés seront répétés au cours des années de suivi dans le cadre du projet FLORALAB 2020 et 2021 et l'identification des éventuels changements dans la composition floristique du milieu sera réalisée dans une approche sur l'évolution de l'état de conservation de celui-ci.

Les parcours d'inventaires, les stations d'espèces patrimoniales et/ou protégées ainsi que les points de relevés phytosociologiques seront identifiés par GPS et intégrés à la cartographie.

1.2. *Travail de terrain et livrables*

Il est attendu du prestataire de :

- Procéder au contrôle des stations préalable à la mise en place des suivis botaniques avec au moins deux passages selon le calendrier prévisionnel du protocole ;
 - ⇒ En fonction du temps nécessaire à la réalisation de la mission de son point de vue qualitatif il sera demandé au prestataire, s'il ne peut couvrir les deux grands secteurs de la vallée de la Castellane et du Capcir ? de comprendre l'un deux ces deux secteurs à minima.
- Réaliser les prospections de terrain en plusieurs points de passage pendant la période d'évaluation, conformément au protocole FLORACAT ;
- Fournir les informations demandées par le PNR-PC et le CEFREM pour faciliter la pose de sondes à température et hygrométriques ;
- Fournir les données selon l'annexe 3 facilité par le commanditaire et une analyse des résultats avec note de synthèse permettant de restituer les résultats de terrain et d'évaluer la qualité de l'information collectée lors de la mise en œuvre du protocole.
- Réaliser un retour d'expérience sur les difficultés rencontrées lors de l'application du protocole et propositions d'améliorations.

2. Organisation et suivi de la mission

2.1. *Lieu d'intervention*

Les inventaires de la présente consultation seront réalisés sur le territoire du Parc. La participation à ces inventaires n'est pas limitative, le projet étant déployé en France dans les départements de l'Ariège (09) et des Pyrénées-Orientales (66), en Espagne en Catalogne, et en Andorre, cet inventaire étant réalisé par chacun des partenaires du projet FLORALAB dans leurs secteurs respectifs, intégré dans une zone pédoclimatique cohérente correspondant à l'aire de répartition de l'espèce, des groupes de travail techniques pourront avoir lieu à l'extérieur du territoire du PNR. Le prestataire n'aura pas d'obligation à y participer.

2.2. Calendrier annuel de mise en œuvre

Le suivi aura lieu sur 2020 et 2021. Le prestataire devra tenir compte de la saisonnalité, de la phénologie des espèces, et de conditions météorologiques favorables. Les rendus seront à fournir au plus tard le 31 décembre de chaque année.

2.3. Livrables attendus

Les livrables attendus sont :

- Note méthodologique précisant le protocole utilisé ;
- Plans d'échantillonnage et résultats des prélèvements de terrain, cartographie des relevés et de points d'échantillonnage effectifs
- Note de synthèse avec tableaux des résultats des inventaires de terrain, cartographie des relevés et de points contacts des espèces (voir en annexe 3 pour la livraison des données), évaluation de l'information récoltée, indicateurs retenus conformes au protocole.

6 MODALITES

6.1. *Comités de suivi*

Pour ce projet il est prévu l'organisation de :

- 3 comités de pilotage (1 COPIL / an) auxquels participeront l'ensemble des partenaires mais aussi, ponctuellement, les partenaires institutionnels et financiers pour assurer la gouvernance du projet dans son ensemble ;
- 6 comités techniques (3 COTEC / an sauf en 2022 où, compte-tenu du calendrier, un seul COPIL aura lieu) sur le développement technique des actions ;
- groupes de travail et réunions téléphoniques de suivi (ou vidéoconférences) réguliers, au moins bimensuels.

La participation aux groupes de travail sera demandée au prestataire, elle sera une source d'information importante pour le projet.

L'organisation régulière de ces réunions permettra notamment d'optimiser sur le plan technique les étapes de rédaction des rapports.

6.2. *Durée et coût de l'étude*

L'étude débutera dès le mois de mai 2020.

Dans sa proposition, le prestataire évaluera :

- Les compétences nécessaires à la mission et pourra s'adjoindre le travail d'experts (en répondant sous forme de groupement) s'il le juge utile ;
- Le temps de travail nécessaire à la mission ;
- Le budget pour chaque phase, et pour l'ensemble de la mission (co-traitants compris le cas échéant) ;
- Le calendrier détaillé de la mission.

Un rapport final sera fourni à la fin de l'étude après validation par le comité technique et le comité de pilotage. Chaque rapport doit être restitué au Maître d'Ouvrage sous format numérique et papier (voir modalités de remise des rapports à l'annexe 3).

6.3. *Enveloppe budgétaire prévisionnelle*

L'enveloppe allouée au projet pour l'ensemble de la prestation soit la réalisation des Lots 1 et 2 dispose d'un montant total maximum de

10 000 € TTC.

Toute offre supérieure au maximum ne sera pas étudiée.

Le budget proposé doit prendre en compte l'ensemble des frais, notamment le cas échéant les frais de déplacement (incluent déplacement, repas, hébergements).

6.4. *Possibilité de groupement*

La prestation peut être réalisée en intégralité par un prestataire s'il dispose de l'ensemble des compétences attendues ou bien séparée en 2 lots. La réponse d'un groupement est également

possible. En tout cas le marché ne pourra pas dépasser le plafond prévu de 10 000€ pour l'ensemble de la prestation.

6.5. Attendus dans la réponse des candidats

Sont demandés au prestataire :

- le devis détaillé incluant les frais de déplacement ;
- une note technique précisant la méthodologie d'inventaire et d'investigation ;
- un calendrier de réalisation.

Le prestataire devra signer le cahier des charges et proposer un devis et une offre technique adaptée à la demande du Parc naturels régional des Pyrénées catalanes.

DATE

SIGNATURE ET CACHET DU PRESTATAIRE

ANNEXES

ANNEXE 1 :
PROTOCOLE DE SUIVI TRANSFRONTALIER _ BOTRYCHIUM MATRICARIIFOLIUM

**ANNEXE 2 :
PROTOCOLE DE SUIVI TRANSFRONTALIER _ GENTIANA PNEUMOMANTHE**

**ANNEXE 3 :
CAHIER DES CHARGES SPECIFIQUES A LA RESTITUTION DES DONNEES CARTOGRAPHIQUES ET
ALPHANUMERIQUES**

ANNEXE 4 :
DECLARATION SUR L'HONNEUR

**ANNEXE 4 :
DC2 – FICHE D'IDENTIFICATION OU DE DECLARATION DE CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE
DU GROUPEMENT**